FLASH SAS 94

Le SAS en vidéo

Sous le sigle SAS 94 se cache le **Service d'accès aux besoins du Val de Marne.**

SAS
Service d'accès aux Soins
Territoire du Val de Marne



Pour qui ?

Pour les patients ayant composé le 15 et ne nécessitant pas de soins techniques ou urgents après évaluation par le médecin régulateur du 15



Pourquoi ?

Pour orienter ces patients vers une consultation de médecine de ville



Quand ?

En semaine
du lundi au vendredi
de 8h à 20h
le samedi de 8h à 12h



Où ?

Sur le Val-de-Marne avec les structures territoriales comme les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), ou auprès des médecins libéraux volontaires

UN SAS COMMENT ?

Appel au 15 d'un patient

Urgence vitale

→ **Médecin du SAMU**

→ **Conseil**

Urgence relative

→ **Médecin régulateur de médecine générale**

→ **SAS Service d'accès aux Soins Territoire du Val de Marne**

Les secrétaires du SAS = OSNP*

(via la plateforme SAS, les CPTS, ...)

* Opérateur de Soins Non Programmés

→ **RDV avec le médecin traitant**

Si médecin traitant indisponible

→ **RDV médecin installé en ville**

Nous contacter : sas.samu94@aphp.fr

2 possibilités de participer au SAS en tant que médecin généraliste :

- Médecin régulateur de médecine générale au 15 * ou /et
- Médecin installé en ville, volontaire pour prendre en consultation des patients orientés par le SAS. *

AP-HP. Mondor direction de la communication - LB OCTOBRE 2026